



## Communiqué de Presse

Lille/Paris, le 5 juin 2007

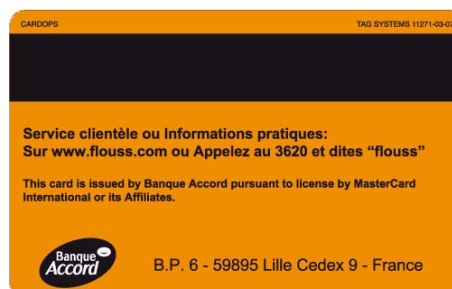
### Banque Accord et Flouss.com lancent en France la première carte internationale de transfert d'argent « low cost »

**Un nouvel acteur du transfert international d'argent est né : Banque Accord, filiale du groupe Auchan, spécialiste des moyens de paiement, lance le 11 juin la première carte internationale de transfert d'argent émise depuis la France en partenariat avec la société Sencillo SAS, initiateur, en 2006, du concept Flouss.com.**

L'initiative conjointe de Banque Accord et de Sencillo s'inscrit dans le droit fil du rapport sur « l'intégration économique des migrants » remis par Charles Milhaud<sup>1</sup> au gouvernement français en septembre 2006<sup>2</sup> et de la deuxième Conférence de la FEMIP<sup>3</sup> organisée conjointement par la Banque Européenne d'Investissement (BEI) et la Fédération Bancaire Européenne (FBE) sur les transferts financiers des migrants dans l'espace euro-méditerranéen<sup>4</sup>. Cet espace réunit les 27 pays de l'Union et 9 pays partenaires méditerranéens<sup>5</sup>.

#### La carte Flouss.com révolutionne le transfert d'argent

Cette première carte internationale de retrait porte les couleurs de Banque Accord, Flouss.com et Cirrus (la marque de retrait du Groupe MasterCard). Entièrement gérée à distance via Internet, elle permet des transferts d'argent rapides, économiques et totalement sécurisés vers l'étranger.



Cette carte, qui permet de réduire considérablement les coûts liés aux transferts internationaux d'argent, a pour objectif de répondre à la demande croissante de transferts liée à l'accélération des flux de populations travaillant en dehors de leur pays d'origine. D'après les évaluations de l'ONU, ils sont en effet passés de 100 millions de personnes en 1980 à plus de 200 millions fin 2005 et ce chiffre devrait encore doubler dans les années à venir.

<sup>1</sup> Président du Directoire de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne

<sup>2</sup> Pour faciliter les transferts et diminuer les coûts, il suggère une plus grande concurrence entre opérateurs grâce à une transparence accrue sur les tarifs et au développement de transferts automatisés

<sup>3</sup> Facilité Euro-Méditerranéenne d'Investissement et de Partenariat

<sup>4</sup> organisée à Paris les 22 et 23 mars 2007

<sup>5</sup> Algérie, Cisjordanie et Bande de Gaza, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Syrie et Tunisie

Le volume annuel des transferts d'argent, un des facteurs-clés du développement des pays destinataires et de la réduction de la pauvreté de certaines régions du monde, dépasserait 250 milliards de dollars à l'échelle planétaire. Et la France figurerait parmi les six plus gros émetteurs mondiaux de transfert d'argent, avec environ 8 milliards d'euros annuels, soit 0,5% du PIB .

Flouss.com s'appuie sur CardOps, la division monétique de Banque Accord, pour transférer les fonds par voie électronique et de manière sécurisée. Le nombre réduit d'intermédiaires permet de limiter considérablement les coûts liés au transfert. Le dispositif permet au destinataire de recevoir les fonds sans être bancarisé.

## Spécificités de la carte

Rechargeable à hauteur de 6 000 euros par an, elle permet au client de l'alimenter 7 jours sur 7 et 24h sur 24 à partir du site Flouss.com et à son bénéficiaire de retirer de l'argent liquide dans le monde entier dans les DAB affichant la marque Cirrus du réseau MasterCard.

Les transferts d'argent sur la carte Flouss.com sont :

**Immédiats** : le client se rend sur le site [www.flouss.com](http://www.flouss.com) pour effectuer le chargement de la carte. Le transfert d'argent est simple à réaliser et instantané. Alerté par SMS ou par mail du chargement de sa carte, le bénéficiaire peut dès lors retirer de l'argent dans les distributeurs agréés.

A noter : Flouss.com a également prévu, très prochainement, de mettre en place un système de transfert d'argent à partir de téléphones mobiles.

**Sécurisés** : un code secret est délivré au bénéficiaire de la carte et demandé à chaque retrait. La carte Flouss.com n'est pas une carte de paiement : elle n'est donc pas utilisable pour régler ses achats.

**Moins chers** : la carte Flouss.com ne coûte que 39 euros à l'achat et les coûts de transfert et de retrait sont minimes. Ainsi, lorsqu'un client envoie 200 euros au Maroc, le coût global de transfert d'argent (18 euros, frais de change compris) est deux fois moins élevé que par les circuits classiques. Plus la somme transférée est importante, moins les frais de transfert sont proportionnellement élevés. Aucun frais d'abonnement ni de renouvellement n'est attaché à la carte sauf en cas de détérioration, à condition de la recharger au moins une fois par an.

## Comment l'utiliser ?

Une inscription simple ...

Pour se procurer la carte, uniquement disponible en France aujourd'hui et demain en Espagne, puis en Italie, il suffit de se rendre sur le site [www.flouss.com](http://www.flouss.com) et de remplir le formulaire correspondant ; cela ne prend que quelques minutes. Le client reçoit un contrat pré-rempli et une carte inactive. Dès l'acceptation de son dossier, le client peut activer la carte sur le site.

Il la confie ensuite au bénéficiaire de son choix. Dès qu'il souhaite lui transférer de l'argent, il se rend dans son espace personnel sécurisé sur le site [www.flouss.com](http://www.flouss.com). Le chargement de la carte s'effectue par débit de la carte bancaire classique du client.

... Pour une utilisation adaptée

Instantanément, le bénéficiaire de la carte peut retirer tout ou partie de la somme transférée, dans près d'un million de guichets automatiques du réseau mondial Cirrus de MasterCard.

### **A PROPOS DE BANQUE ACCORD**

*Banque Accord, filiale du Groupe Auchan, est spécialisée dans la monétique, la gestion des cartes de paiement et le crédit à la consommation. Banque Accord s'appuie sur une relation de proximité avec 5 millions de clients en Europe dont 2,6 millions en France. Le montant des achats payés avec les cartes gérées par la Banque approche les 7 milliards d'euros. La Banque emploie près de 1200 personnes en Europe (Lille, Tours, Varsovie, Lisbonne, Madrid, Milan, Budapest, Bucarest, Moscou) et à Shanghai. Banque Accord s'attache par ailleurs à prévenir l'exclusion bancaire et sociale à travers l'accompagnement des personnes fragiles, à lutter contre le surendettement et à promouvoir le microcrédit : elle a développé à cet effet des partenariats exclusifs avec des associations reconnues comme Crésus et l'Adie. Elle est également signataire de la Charte de la Diversité pour l'Egalité des Chances.*

*CardOps est la division monétique de Banque Accord. Créée en 2005, elle développe partout en Europe des solutions sur-mesure pour répondre aux besoins de ses clients.*

### **A PROPOS DE FLOUSS.COM**

*Fondée en 2006 par deux entrepreneurs franco-marocains bénéficiant d'une expérience solide dans les nouvelles technologies, les télécoms et les opérations bancaires en ligne, Sencillo SAS rompt avec le système traditionnel proposé par les opérateurs classiques du transfert d'argent. Son ambition : devenir, à partir de sa marque Flouss.com et grâce à son partenariat avec Banque Accord, le premier opérateur de transfert d'argent 100% électronique en France.*

### **Contacts Presse**

#### **Banque Accord**

Mylène Plateaux  
[mplateaux@banque-accord.com](mailto:mplateaux@banque-accord.com)  
03 28 38 56 75

#### **Flouss.com**

Isabelle Lafet Cartier  
[Isabelle.lafetcartier@flouss.com](mailto:Isabelle.lafetcartier@flouss.com)  
06 60 99 14 97

#### **Euro RSCG C&O**

Emilie Dhelens – Benjamin Sasu  
01 58 47 95 62 - 01 58 47 81 34  
[emilie.dhelens@eurorscg.fr](mailto:emilie.dhelens@eurorscg.fr) /  
[benjamin.sasu@eurorscg.fr](mailto:benjamin.sasu@eurorscg.fr)